

Etats-Unis seront maîtres incontestés du canal Interocéanique, et que dans un délai prochain la république de Nicaragua n'aura plus d'indépendant que le nom. Sillonnée par des agents de désordre munis des dollars américains, une révolution sera vite fomentée, et cet ordre qu'ils auront à dessein troublé, les États-Unis s'empresseront de venir le rétablir, en exécution de leurs engagements ; leurs troupes occuperont la république Nicaraguenne qui partagera avant peu le sort de la perle des Antilles.

Prise entre deux feux la république Mexicaine devra tôt ou tard défendre sa liberté menacée par le colosse américain, et si à ce moment ses sœurs latines ne répondent pas à son appel, le sang de ses enfants ne pourra sauver son indépendance, et cette vaillante république par deux fois victime de cette doctrine Mouroe dont la formule pompeuse cache un impérialisme cupide et tyrannique, devra courber la tête devant l'éroulement irrémédiable de tous ses rêves et disparaître à jamais.

Le second fait qui intéresse au plus haut point les républiques latines, et que l'union Ibéro-Américaine doit considérer comme ayant une importance de tout premier ordre, c'est la question relative à l'achat des îles danoises par le gouvernement américain.

Quoique le Danemark paraisse avoir renoncé à son intention première de céder les Antilles Danoises aux États-Unis, les puissances intéressées ne doivent pas oublier que l'achat de ces îles fait partie d'un plan que s'est tracé la diplomatie américaine et dont elle poursuivra l'exécution par tous les moyens en son pouvoir ; et si ces moyens perfides et agressifs portent le sceau de l'or et du machiavélisme anglo-saxon, ils n'en sont que plus formidables, et nulle puissance ne saurait s'y opposer qui n'ait en elle-même une invincible confiance et ne se soit assurée d'avance des concours actifs et des alliances sincères.

Aux Antilles Danoises appartient en effet le port de St-Thomas, d'une valeur exceptionnelle au point de vue stratégique ; commandant les passes qui conduisent de l'Atlantique à la mer Carribéenne et à l'Amérique Centrale, il peut également servir de base d'opérations à une escadre, il est en un mot providentiellement placé et il serait superflu d'en relever les avantages innombrables ; l'on ne saurait donc s'étonner que les États-Unis convoitent cette clef des Antilles qui deviendrait en peu de temps entre leurs mains tout à la fois un instrument de grande puissance et une menace perpétuelle pour les côtes Sud-Américaines. Le Sénat américain s'est d'ailleurs chargé d'apprendre au monde civilisé quelle était son opinion à ce sujet ; dans sa séance du 11 mai dernier, M. Cabot Lodge, sénateur du Massachusetts, à déclaré à la tribune que : " Le gouvernement américain n'ayant pu obtenir la cession des Antilles Danoises ne saurait autoriser aucune puissance maritime européenne à s'en assurer la possession ; car le port de St-